

CDEN du lundi 2 octobre 2023

## Déclaration liminaire

01 43 70 56 87 / 06 12 92 11 43

Sudeducation92@gmail.com

<http://www.sudeducation92.ouvaton.org/>

Le bilan de rentrée est pour nous très insatisfaisant. Il manque des enseignant·es, des AED, des AESH et du personnel médico-social. La pression est alors mise sur les personnels en poste pour faire illusion d'une rentrée comme les ministres en promettent chaque année. Par endroit comme à Gennevilliers, parents et enseignant·es ont protesté contre la dizaine de postes vacants fin septembre dans le primaire. Si les métiers de l'éducation n'attirent plus, nous sommes convaincu·es que les conditions de travail dégradées et la rémunération insuffisante en sont la cause.

Par ailleurs, la rentrée a été marquée par les fortes températures dans les écoles et établissements et par l'absence de consignes données par l'administration. Le bâtiment scolaire doit être un chantier mené conjointement entre les collectivités et notre administration. En attendant la concrétisation de certaines annonces, les personnels doivent avoir des consignes et par endroit, lorsque la situation le nécessite, l'école ou l'établissement doit fermer en cas de grosses chaleurs. Pendant le dernier épisode de chaleur, nous notons les propos du ministre qui conditionne la rénovation à l'acceptation des projets innovants dans le cadre du CNR ce qui n'est pas acceptable. L'Etat et les collectivités doivent à tous et toutes des conditions de travail et d'études dignes, qu'il fasse froid ou chaud. Nous souhaiterions connaître les chantiers de rénovation thermique prévus dans le département.

Les dotations prévisionnelles de fonctionnement des collèges des Hauts-de-Seine pour l'année 2024 sont insuffisantes et révèlent une distribution asymétrique des moyens.

Nous pensons, d'après nos calculs, que les établissements aux IPS les plus bas pourraient avoir davantage de moyens attribués. L'école européenne qui n'a que 98 élèves nous paraît privilégiée. Nous demandons un forfait plus dégressif pour les établissements favorisés, permettant d'avoir un forfait encore plus favorable aux établissements les moins favorisés.